

A photograph of a building with a ramp and a tree, overlaid with yellow text. The building has a blue roof and white walls. A ramp with a metal railing leads up to a doorway. A tree with green leaves is on the left. In the foreground, there are tall grasses with small white flowers. The text is in a bold, yellow, sans-serif font.

**ASSEMBLEE GENERALE
DE LA COOP – USEP SAINT PAUL
20 SEPTEMBRE 2013**

Le comité directeur de la Coop Usep Saint Paul

- Le comité directeur est composé de
 - 6 parents d'élèves élus
 - 6 enfants élus au conseil des enfants
 - 6 enseignants.
- A l'intérieur de la coop-USEP, existe une coop des enfants gérée par les enfants (élus au conseil des enfants)

La COOP-USEP SAINT PAUL

- **Rapport Moral :**

- Le but de cette association loi 1901 est de trouver les financements aux différentes activités pédagogiques de l'école :
- transport pour sorties sportives ou culturelles
- animations pédagogiques, film, théâtre
- Financement de matériel pédagogique, de projets pédagogiques.
- Financement du conseil des enfants

La Coop des enfants

La coop des enfants présentait un solde positif de 169,32 € au début de l'année scolaire 2011-2012

DEPENSES	2012/2013	RECETTES	2012/2013
		Tickets tombola	130
ballons	37,51		
Balles, raquettes, ping pong	53,23		
Dépenses	71,86	Recettes	130,00

Les comptes de l'année 2012-2013 présentent un excédent de 58,14.€

La coop des enfants possède désormais 227,46€ de crédit qui apparaisse en caisse de la coop-USEP.

Ressources de la coop USEP

Les principales :

- La mairie (subvention annuelle)
- La Marelle
- Les cotisations des parents et participations aux activités
- Les ventes (calendrier, journal, tombola FOL,)
- Les dons (quête à mariage, ...)
- Cette année : vente de chocolats ??

Présentation des comptes de la Coop- USEP Saint Paul

- Les comptes seront affichés sur le tableau d'affichage de l'école et sur le site web de la mairie.

DEPENSES	2012/2013	2011/2012	RECETTES	2012/2013	2011/2012
Matériel sport + jeux de récré	1454,50	1138,75	Cotisation parents Coop	1588	1793
Tombola FOL	367,80	218,40	Tombola FOL	616,30	440,50
Spectacles + animations	509,80	1056,99	Participation parents spectacles + animations	167,40	155
Voyages scolaire animation	560	1236	Part famille voyage	1126	989
Voyage scolaire transport	1923,24	1347,73	Accompagnateurs Paris	273,60	0
			Subv mairie repas Paris	100	0
			Repas Paris enfant	252	0
Photos	2250,70	2277,70	Photos	3038	3035
Transports pour sorties pédagogiques	2103	1514,50	Transports sorties pédagogiques	0	0
Livres, DVD, Abonnement,	434,74	734,31	Livres (Mange Salade)	29	14,50
Matériel audio et informatique	269,77	805,21	Assemblée nationale (1 ^{er} prix académique)	200	0

Licence USEP (enfants) + affiliation FOL (*) + repas	494,50	490,10	Challenge départemental USEP + repas	55	60
Transports HTS USEP	0	0			
Fête de l'école + Repas du monde	0	164,26	Fête de l'école + Repas du monde	0	112,50
Plants fleurs	239,70	290	Plants fleurs	307	358,20
Projet jardin- forêt	0	0	Subvention CRPF	50	0
Papier photocopieuse + cartouches imprimantes + frais pour journal	682,09	834,82	Journaux + calendriers + programmes de Noël	1089,30	909,30
Assurance établissement MAE	224,77	224,77	Dons Marelle	1420	1450
Achats de bricoles diverses, ex gâteaux, cadeaux	181,93	150,13	Le Bel Automne	450	0
Matériel pédagogique collectif	529,57	290,08	Saint Paul tennis	0	246,78
Petit mobilier ou matériel bureau (porte vues)	433,10	346,43	Quêtes mariage ou dons	10	334

			Subvention mairie	2500	3000
Goûter maternelle	578,81	385,50	Subvention mairie goûter	210	700
			Parents goûter	155	0
Concours Kangourou	150	132	Concours Kangourou	48	21,99
Frais Banque	5	0	Intérêt Annulation frais	2,5	66,40
Montant des dépenses	13393,02	13504,96	Montant des Recettes	13687,10	13681,17

Les comptes de la COOP USEP SAINT PAUL présentent pour l'année 2012/2013, un excédent de 294,08 €.

Au 31/8/13, le compte de la banque Populaire a 4762,46 € de crédit, 227,46 € de crédit pour la coop des enfants et il y a 4519,76 € sur le livret A.

Rapport moral Coop-USEP 2012-2013

- La COOP-USEP est une association fondée le 25 septembre 1998 est déclarée à la préfecture sous le n° 87174003.
- La COOP-USEP SAINT PAUL a atteint son objectif qui est de contribuer à la formation du jeune citoyen par le développement de la responsabilité, du civisme, de l'autonomie au travers de la pratique d'activités physiques, sportives, d'activités socioculturelles. Elle contribue à l'éducation globale des enfants grâce à son fonctionnement démocratique.
- La Coop-USEP finance essentiellement les activités pédagogiques énoncées par le projet d'école comme par exemple les voyages scolaires :
 - PS-MS au parc du Reynou,
 - GS-CP au centre nature de la Loutre,
 - CE1-CE2 AU JARDIN DE COLETTE à VARETZ
 - CM (Voyage à Paris : Assemblée Nationale et Musée d'Orsay).

Rapport moral Coop-USEP 2012-2013

Au cours de l'année 2013, la COOP-USEP a connu une baisse des subventions :

- Projet d'école (3000 € → 2500 €). Les dépenses d'investissement informatique seront désormais à la charge complète de la municipalité.

- Goûter bio des maternelles (700 € → 210 €). Une participation financière est demandée aux parents des maternelles.

- Le solde des comptes est bon.
- L'année 2012-2013 est excédentaire de 294 €, notamment grâce à des dons exceptionnels :
 - Bel automne : 450 €
 - Assemblée Nationale (1^{er} prix académique) : 200 €

Bilan des objectifs énoncés lors de l'AG de septembre 2012 pour l'année 2012-2013

Objectifs	Réalisations
financer les actions du projet d'école	fait
Maintenir le montant annuel de l'adhésion malgré l'augmentation du prix de la licence USEP. Tarif dégressif de l'adhésion pour les familles nombreuses.	Fait. Le montant de l'adhésion est maintenu à 13 € montant inchangé depuis 2007 et un tarif dégressif est proposé pour les familles à plusieurs enfants (13,25,35 €)
Maintenir le taux de participation actuel des familles aux spectacles, animations pédagogiques, voyages.	Fait en partie – participation plus importante pour Paris
favoriser le fonctionnement démocratique de la Coop-USEP par des réunions régulières organisées avant les conseils d'école.	Fait – 2 réunions
Organiser la participation d'élèves de maternelles à des rencontres USEP hors temps scolaire.	Participation à 1 rencontre. La 2 ^{ème} rencontre a été annulée du fait du manque d'écoles participantes
Financer le projet école de la forêt au delà de la subvention de l'état de 496 € (attente de l'acceptation de la reconduite du projet).	L'état s'est désengagé sur cette action. Des raisons techniques n'ont pas permis la plantation cette année, cela devrait être fait cette année.
Financement de l'achat de jeux pour la cour de maternelles.	Fait (un jeu acheté moitié moitié coop et mairie), 3 draisiennes, et autres objets roulants)
Organisation et financement du goûter bio pour les maternelles grâce à la bonne volonté de 2 enseignantes et grâce à la subvention mairie.	Le goûter bio s'est déroulé tout au long de cette année, malgré l'arrêt de la subvention goûter de la mairie à partir du mois de mars 2013. Un appel au don des parents de maternelle a été effectué et a permis de financer une grande partie du financement du goûter du 3 ^{ème} trimestre.

Elections des 6 parents au comité directeur de la Coop USEP Saint Paul

- Candidats : Si pas de candidats parmi les parents, les statuts prévoient qu'en l'absence de candidats, les représentants des parents d'élèves élus titulaires seront membres du comité directeur de la Coop-USEP Saint Paul
- Cotisations pour l'année scolaire 2013-2014 :
- Le président de la coop USEP propose le maintien des cotisations pour l'année scolaire 2013-2014 .

Objectifs pour l'année 2013-2014

Objectifs	Réalizations
financer les actions du projet d'école	
Maintenir le montant annuel de l'adhésion malgré l'augmentation du prix de la licence USEP. Tarif dégressif de l'adhésion pour les familles nombreuses. (montant inchangé depuis 2007)	Vote en AG ce jour du montant de l'adhésion 2013-2014
Maintenir le taux de participation actuel des familles aux spectacles, animations pédagogiques, voyages.	
Favoriser le fonctionnement démocratique de la Coop-USEP par des réunions régulières organisées avant les conseils d'école.	
Financer le projet école de la forêt	
Financement de l'achat de jeux pour la cour de maternelles.	
Organisation du goûter bio pour les maternelles.	

Elections au conseil des enfants

- Election début octobre : 10 enfants seront élus (2 CP, 2 CE1, 2 CE2, 2 CM1, 2 CM2)
- Parmi les 10 élus, 6 seront désignés comme membre du comité directeur de la Coop-USEP Saint Paul.
- Pour les CM1 et CM2, 2 enfants participeront aux conseils d'école. → de ce fait, une autorisation parentale leur sera demandée au moment du dépôt de candidature.